COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MARS 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt quatre mars à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 17 2023, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D7-5-1-47

OBJET : PROGRAMME DE RENOVATION THERMIQUE ET ACCESSIBILITE A L'ECOLE DE DONZAC
REACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	:	M. RENAUD Olivier M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	:	M. GIL Mathieu (en remplacement de M. MARTIN Henri)
Commune de CASTELSAGRAT	:	Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	:	M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	:	M. TERRENNE Jean-Paul (a donné pouvoir à GAILLARD Elisabeth) Mme GAILLARD Elisabeth
Commune d'ESPALAIS	:	M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	:	M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	:	M. BENOIT Pascal Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	:	M. BARROS Gérard M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	:	Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	:	M. DOUSSON Bruno Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01
Site : http://www.cc-deuxrives.fr
Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	Mme CHAPUS Marie Dominique (en remplacement de BOISSEAU C.)
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	Mme BRU Laetitia (a donné pouvoir à D. ZANIN)
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine
	:	Mme LECORRE Christiane
	:	M. LOPES Ernest (a donné pouvoir à PERE Cathy)
	:	Mme PERE Catherine
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme HOHOL Elisabeth (a donné pouvoir à FURLAN Josiane)
	:	Mr ZMUDA Patrick
	:	Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de DUNES	:	M. ALARY Alain
	:	Mme BOUVIER Lina
Commune de MANSONVILLE	:	M. BERTHET Christian
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01
Site : http://www.cc-deuxrives.fr
Email : info@cc-deuxrives.fr

2023D7-5-1-47

OBJET : PROGRAMME DE RENOVATION THERMIQUE ET ACCESSIBILITE A L'ECOLE DE DONZAC

REACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire du 19 mars 2021 a validé le plan de financement pour le programme de rénovation thermique et accessibilité à l'école de DONZAC, selon un montant prévisionnel de travaux.

Le projet a aujourd'hui évolué et il convient aujourd'hui de réactualiser le plan de financement sur un montant d'opération s'élevant à 201 636 € HT qui avait été établi de façon prévisionnelle.

Le Président propose donc de réactualiser le plan de financement comme suit :

Montant des travaux : 201 636 € HT
(montant prévisionnel de base : 306 991 HT)
Etat sollicité 40 % : 80 654 €
Département (mise en accessibilité) attribué 10 % : 17 500 €
Autofinancement : 103 482 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE
- de réactualiser le plan de financement comme cité ci-dessus.

Fait à Valence d'Agen, le 24 mars 2023

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 27 mars 2023

La secrétaire de séance
Maire de CASTELSAGRAT

Francine FILLATRE

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives

Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le 31 MARS 2023
Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le 31 MARS 2023

AR Préfecture

PROGRAMME RENOVATION THERMIQUE ECOLE DONZAC REACTUALISATION PLAN FINANCEMENT

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20230324-2023D7_5_47-DE
Numéro d'acte :	2023D7_5_47
Date de décision :	24/03/2023
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	7-5-1-0-0 (Finances locales / Subventions / demandées)
Fichier acte :	2023D7-5-1-47 PROGRAMME RENOVATION THERMIQUE ECOLE DE DONZAC REACTUALISATION PLAN FINANCEMENT.pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI
Date d'envoi de l'acte :	31/03/2023 15:02:22
Date de réception de l'AR :	**31/03/2023 15:02:41**